

# CATALOGUE DES FORMATIONS

## 2026-2027

**FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE**



**l'école des  
pratiques**





**CATALOGUE DES  
FORMATIONS**  
2026-2027

# QUI SOMMES NOUS ?

---

Depuis 2016, l'école propose des formations continues ayant l'ambition :

- d'amener les animateurs au sens large à vivre leur métier en toute conscience, tout en prenant en compte les ressources disponibles localement.
- d'accompagner des porteurs de projets à l'échelle du territoire.

L'école des pratiques présente des expertises spécifiques :

- les pratiques et techniques créatrices de lien social avec des publics divers (familial, en situation de handicap, ou en fragilité psychique, petite enfance...)
- la mise en œuvre de projets collaboratifs
- la conception de dispositifs favorisant l'invention individuelle et collective, ainsi que l'émergence de projets
- la prise en compte de la transition écologique dans sa pratique professionnelle

Elle forme donc à des savoir-faire, qui conduisent à des savoir-être respectueux de l'environnement et investis dans la transition écologique.

**FORMER LES  
« INVENTEURS  
DES  
POSSIBLES »**



# L'ÉCOLOGIE, UN AXE MAJEUR DES FORMATIONS

---

La prise en compte de l'environnement est une des approches fondamentales de l'école des pratiques. Elle propose de développer des projets et d'insuffler de la vitalité sans hypothéquer la planète : favoriser les circuits courts et initier des démarches locales mais aussi utiliser des ressources récupérées, qui ont un faible impact sur l'environnement.

L'organisme de formation s'est d'ailleurs spécialisé dans la formation à l'animation durable et propose la réutilisation des déchets comme moteur à la créativité et à la création de lien social. Il invite les porteurs de projets à prendre en compte la transition écologique dans leur démarche. Pour ce faire, il travaille en lien avec plusieurs entreprises et commerçants locaux pour récupérer des déchets en partenariat avec le Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets.

**L'école des pratiques a aussi une attention particulière aux gestes du quotidien : économie de l'eau, récupération de papier, tri des déchets, compostage et elle utilise plutôt du lavable que du jetable.**

**Elle s'implique dans la transition écologique et à ce titre adhère au réseau GRAINE et au Club Climat animé par Grand Besançon Métropole.**

# UNE ÉCOLE EN PRISE AVEC LES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES

Elle s'appuie sur les 15 années d'expérience du café des pratiques, tiers-lieu favorisant la création de lien social et le développement de l'invention individuelle et collective au travers d'outils concrets (jardin partagé, maison d'édition, Lieu d'Accueil Enfants-Parents, matériauthèque...).

Le café des pratiques anime depuis 2011 un espace de vie sociale, développe des ateliers de pratiques, organise des projets collectifs, mène des recherches artistiques ouvertes à tous. L'essence même du café des pratiques est de valoriser les pratiques en tout genre, et de mêler professionnels, amateurs et curieux pour favoriser les transmissions de savoirs, l'échange, l'envie de faire soi-même et de participer au développement d'une culture commune.

Grace au café des pratiques, l'école offre **des mises en situation avec des publics** différents et des **temps d'immersion** pour saisir des mécanismes et dispositifs de « faire ensemble », apprendre comment mobiliser les publics et renforcer leur capacité d'agir.

*se former autrement*

L'accueil se fera aussi dans les locaux de l'arÊTE ou l'art d'Être Tous Ensemble au sein de la matériauthèque ou de l'atelier partagé. La matériauthèque propose des matériaux issus de déchets collectés auprès d'entreprises, de commerçants et de particuliers. C'est une mine d'idées à développer à partir de ressources insolites. L'atelier partagé met à disposition des outils pour la réparation, le travail du bois, la céramique, la mosaïque, le travail du textile, la gravure et la photographie argentique.

L'école des pratiques c'est donc aussi l'immersion dans des tiers-lieux vivants et ancrés sur leur territoire; elle est encadrée par des formateurs et en prise avec la réalité des métiers.



# L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

## DES ENJEUX DE CONVIVIALITÉ ET DE SOCIABILITÉ

L'école des pratiques est une association loi de 1901. Elle est donc engagée de façon collective dans la prise de décision et la mise en œuvre de ces actions. Elle mobilise des bénévoles pour apporter ponctuellement des expertises particulières (juridiques, urbaines, sociales...). Ce statut garantit une forme d'hospitalité dans l'accueil des stagiaires et une exigence constante de qualité et de pensée.

L'école des pratiques privilégie le développement de compagnonnages plutôt que la mise en concurrence, afin que les formations deviennent des temps de convivialité et de sociabilité tout en participant à une véritable aventure sensible et intellectuelle. C'est pourquoi chaque stagiaire participant à l'une de nos formations devient membre honoraire.

**Les statuts, le règlement intérieur, le bulletin d'adhésion sont joints en annexe au livret d'accueil.**



# UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ RECONNUE

01.

## TAUX DE SATISFACTION

Les stagiaires reconnaissent être satisfait à 100% sur l'année 2025.\*



100% des stagiaires sont allés jusqu'au bout de la formation sur l'année 2025.\*

02.

## QUALIOPi

L'école des pratiques est certifiée Qualiopi.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

Elle répond aux exigences du décret n° 2015790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue. Ses formations peuvent être prises en charge par les OPCO et France Travail. Elle est labellisée par l'État « Fabrique de Territoire » et « Manufacture de Proximité » en consortium avec le café des pratiques et l'arÊTE pour le développement de projets collaboratifs et la montée en compétences d'animateurs, d'artistes et d'artisans. Elle a aussi une reconnaissance DEFFINOV auprès de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités pour ses actions de mobilisation des publics éloignés de la formation et de l'emploi.

# « COMMENT S'ADAPTER À SON PUBLIC, ÊTRE EN ADEQUATION AVEC SON TERRITOIRE ET PROPOSER DES PROJETS SOUPLES ET PERTINENTS, DONNER DU SENS À SES INTERVENTIONS, CRÉER DES LIENS AU SEIN D'UN GROUPE, ET PLUS LARGEMENT FAIRE SOCIÉTÉ AU TRAVERS DE L'INVENTION ET DE LA CRÉATIVITÉ ? »

**Une approche pédagogique participative, prenant en compte les spécificités de chaque stagiaire et favorisant l'expérience.**

Animer son territoire, c'est, étymologiquement, donner vie, donner une âme à son environnement.

Les animateurs ont un rôle fondamental dans la structuration de la société: de médiateurs culturels à passeurs d'idées ou de pratiques, ils font lien. Et si l'école des pratiques participe à la formation de ces « inventeurs de possibles », c'est qu'elle croit en leur en pouvoir de ré-enchanter le monde.

La force de l'école des pratiques est de proposer un accompagnement souple et personnalisé, en s'adaptant au projet des stagiaires et en leur proposant des lieux et des temps de coopération, d'expérimentation, de réflexion et d'immersion dans des tiers-lieux actifs.



# NOS ATOUTS

## Une pédagogie coopérative

---

Les formateurs de l'école des pratiques s'engagent en temps qu'experts à accompagner chaque stagiaire dans ses propres apprentissages, en valorisant la coopération et le débat comme espace d'appropriation des connaissances.

Cette pédagogie assure l'entraide, la liberté de faire, de dire et de penser au sein du groupe, tout en garantissant le respect de chaque individu. Elle suscite des interactions positives entre les apprenants. Elle encourage les présentations de projets et le faire-ensemble grâce à des échanges et des évaluations autour de cartes heuristiques conçues collaborativement.

## Une pédagogie active

---

La volonté de rendre le stagiaire acteur de ses apprentissages a conduit l'école des pratiques à privilégier des situations authentiques de recherche, d'investigation au cours desquelles les stagiaires peuvent comprendre et maîtriser les différentes ressources que l'enseignant met à leur disposition. Ces dispositifs utilisés permettent d'apprendre par l'expérience pratique, voire en s'impliquant sur des projets spécifiques et de construire son savoir en collaboration avec les autres. La confrontation à des situations concrètes permet de découvrir certains problèmes, qui deviennent sujets de résolution. Le jeu, également, est pertinent pour évaluer une situation complexe, agir sur la motivation, améliorer la concentration et se rapprocher des expériences des stagiaires.

## **une pédagogie différenciée**

---

L'école des pratiques met en place un livret de suivi des stagiaires afin d'adapter les formations à leurs demandes et besoins particuliers. Les formateurs s'engagent à établir des relations de qualité, afin de comprendre leurs attentes et d'adapter leurs outils pédagogiques pour mobiliser au mieux chaque stagiaire. Ils mettent en œuvre des dispositifs d'apprentissage singuliers en fonction des situations, afin de garantir l'investissement des stagiaires.

## **des ressources documentaires disponibles**

---

Des supports pédagogiques sont remis au stagiaire. Ils contiennent les ressources documentaires sur lesquels les formateurs se sont appuyés pour construire leur formation, des bibliographies ou sitographies, ainsi que des compléments d'information, ouvrant sur d'autres perspectives afin d'inciter les stagiaires à découvrir de nouveaux enjeux à explorer.

## **des mises en situation**

---

Les formations sont accueillies au sein de tiers-lieux actifs, recevant des publics très diversifiés. Elles s'inscrivent dans le champ des compétences développées à l'école des pratiques, telles que le développement de projet, les animations culturelles, l'accueil du public, l'innovation social,... Selon les besoins, des mises en situation peuvent être envisagées avec des publics : préparation d'ateliers, d'animations, participation à des moments mettant en œuvre l'intelligence collective... Les stagiaires pourront rencontrer des situations concrètes qui viendront enrichir l'expérimentation pratique et la conceptualisation théorique. Cela permet la confrontation à la réalité du terrain, et permet d'évaluer de manière concrète les contenus de formation.

# NOS MODALITÉS D'ÉVALUATION

## En amont de la formation,

le stagiaire reçoit une fiche de renseignements diagnostic qu'il nous retourne et grâce à laquelle nous pouvons, à la fois apprécier ses acquis, et recueillir ses besoins et ses attentes. Ce questionnaire complète l'entretien téléphonique que nous avons eu avec lui ou avec son employeur afin de valider la pertinence de cette formation dans son parcours professionnel.

## Au début de la formation,

**les réponses à ce questionnaire** sont nos points de départ à un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes du stagiaire.

## Au cours de la formation,

nous évaluons l'apprentissage et nous vérifions la bonne atteinte des objectifs de formation grâce à des dispositifs variés et personnalisés. Concrètement, nous constituons pour chaque stagiaire un livret de suivi, qui permet au formateur de rendre compte de l'évolution des apprentissages .

## Lors de chaque séquence-clé,

des exercices de réinvestissement des techniques abordées, des mises en situation et en commun, des expérimentations permettent au stagiaire, d'une part, d'assimiler les connaissances et habiletés visées et, d'autres part, de nous aider à appréhender si ces connaissances sont acquises et à réajuster le cas échéant nos dispositifs pédagogiques pour répondre aux objectifs.

## En fin de formation,

le stagiaire est invité à compléter une fiche d'évaluation lui permettant d'exprimer ses appréciations et de faire état de ses acquis vis à vis de l'action de formation.

## A l'issue de la formation,

l'école des pratiques délivre, en s'appuyant sur le livret de suivi, une attestation de fin de formation.

L'école des pratiques est engagée dans un processus d'amélioration continue de ses formations. C'est pourquoi l'association est ouverte aux échanges avec chacun et chacune afin d'affiner sa démarche et la qualité des ses prestations.

Nous sommes disponibles par téléphone ou par mail. Par ailleurs, une fiche de **"Proposition d'amélioration"** et une fiche **"Réclamation"** seront disponibles dans votre livret d'accueil.



# ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

En tant qu'acteur de la transition socio-écologique, nous sommes très attachés à garantir l'égalité des droits et travaillons à l'amélioration continue de la qualité de notre accueil en particulier celui en faveur des personnes en situation de handicap.

## Accessibilité des locaux

Tous les locaux où sont dispensées nos actions de formation sont des Établissements Recevant du Public répondant aux normes en vigueur, que ce soit en termes de défense incendie ou d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le jardin partagé sera aménagé en fonction des besoins.

## Accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap (moteur, visuel, intellectuel, auditif, psychique, maladie invalidante), vous pouvez cocher sur le bulletin d'inscription la case « souhaite être rappelé par le Référent Handicap ». Vous pouvez aussi contacter directement notre référente handicap, Agnès Aumonier, en amont de votre inscription par téléphone au 06 20 61 61 04 ou par courrier électronique à [ecoledespratiques@gmail.com](mailto:ecoledespratiques@gmail.com). Elle vous proposera de collaborer pour identifier des contraintes liées à votre handicap par rapport à l'environnement de formation (rythme, durée, méthodes et outils pédagogiques...). Nous étudierons ensuite avec l'aide d'un réseau d'experts (Centre de Ressource Formation Handicap, AGEFIPH, FIPHP) et les financeurs (OPCO, employeur) des outils ou des aménagements possibles utiles à la compensation de votre handicap : concrètement, nous pouvons adapter le rythme et la durée des sessions, les méthodes et outils pédagogiques, les modalités d'évaluation, l'environnement de la formation, les supports de formation.

# DÉVELOPPEMENT DE PROJET À L'ÉCHELLE LOCALE

5 jours: 35 heures  
Groupe de 5  
personnes maximum

Tout en s'immergeant dans un tiers-lieu développant de nombreux projets (atelier partagé, caférépartout, LAEP, jardin partagé, habitat participatif, maison d'édition...), les stagiaires se forment au développement de projet.



**maison  
d'édition**



**jardin  
partagé**



**LAEP**



**caférépartout**



**Espace de  
Vie Sociale**



**balades**

## OBJECTIFS

- Avoir la capacité d'analyser le fonctionnement d'un tiers-lieu, de repérer ses principaux acteurs et d'expliquer leur place et leurs rôles.
- Être capable de développer un projet.
- Être en mesure de formuler son projet et de le situer par rapport aux autres.
- Être apte à utiliser des outils de développement de projet.

## PROGRAMME

- Découvrir et comprendre les tiers-lieux accueillant la formation.
- Définir ce qu'est l'animation d'un lieu de convivialité social et culturel : l'organisation d'événements et d'ateliers, le montage d'un programme, la mobilisation de bénévoles, la communication, l'accueil du public.
- Appréhender les problématiques économiques du lancement et de la gestion d'un projet (investissement, fonctionnement).
- Positionner son projet : sa situation physique, ses besoins humains, son économie, son fonctionnement.
- Découvrir des outils du chef de projet : tableaux de bord, kanban...

12523 : développement local

Prérequis : Avoir un projet

**Prix employeur : 2275€**

**Prix individuel : 430 €**

# DÉVELOPPEMENT DE PROJET À L'ÉCHELLE LOCALE

9 jours: 63 heures  
Formation  
individuelle,  
2 personnes maximum



Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent concrétiser leur envie de faire émerger et de développer un projet collaboratif ou un lieu de convivialité sur leur territoire. Elle repose sur l'expérience concrète de l'association du café des pratiques. Nous vous proposons une immersion totale sur chaque poste pendant 9 jours au sein de l'association afin de comprendre ses rouages et son organisation au quotidien. Les stagiaires participeront à des modules spécifiques avec différents intervenants : des étapes de construction à la comptabilité, en passant par les outils de gestion de projet ou la recherche de subventions, chaque aspect du projet sera abordé. Les stagiaires seront au contact des usagers, des adhérents, des bénévoles et des administrateurs et pourront ainsi dialoguer de rencontres en rencontres afin de positionner leur projet.

## OBJECTIFS

- Avoir la capacité d'analyser le fonctionnement d'un tiers-lieu, de repérer ses principaux acteurs et d'expliquer leur place et leurs rôles.
- Être capable de développer un projet.
- Être en mesure de formuler son projet et de le situer par rapport aux autres.
- Être apte à utiliser des outils de développement de projet et à les adapter à son projet.

## PROGRAMME

La formation permettra de :

- Découvrir et comprendre les tiers-lieux accueillant la formation.
- Définir ce qu'est l'animation d'un lieu de convivialité social et culturel, l'organisation d'événements et d'ateliers, le montage d'un programme, la mobilisation de bénévoles, la communication, l'accueil du public.
- Appréhender les problématiques économiques du lancement et de la gestion d'un projet (investissement, fonctionnement).
- Positionner son projet : sa situation physique, ses besoins humains, son économie, son fonctionnement.
- Produire des documents permettant de rendre lisible et de communiquer sur son projet (fondement, dossier de présentation, carte heuristique).
- Découvrir des outils du chef de projet et les intégrer dans son projet personnel.

*Il s'agit donc d'allers-retours constants entre les besoins du stagiaire et les ressources des structures : pédagogie de la maïeutique.*

12523 : développement local

Prérequis : avoir un projet

**Prix employeur : 4095€**

**Prix individuel : 780€**

# INTÉGRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

2 jours: 14 heures



La question de la transition écologique se décline dans notre quotidien : habiter la ville, se nourrir, s'habiller et se cultiver... Elle peut donc s'aborder de manière très transversale et s'appliquer à de nombreux domaines d'animation. Pour être pertinent, ce concept a besoin d'être partagé et d'être mis en discussion par le plus grand nombre. Ces journées de formation proposent de décliner nos propres pratiques en lien avec la transition écologique.

## OBJECTIFS

- Être en mesure de questionner les notions d'écologie.
- Être capable de mettre en œuvre concrètement la transition écologique dans son cadre professionnel.
- Avoir la capacité de mettre en place des projets adaptés à son contexte professionnel.
- Savoir favoriser la coopération et l'entraide.

## PROGRAMME

- Coopérer à la création de cartes mentales afin de définir l'écologie et partager ses représentations.
- Découvrir, expliquer, comparer des projets territoriaux d'économie circulaire.
- Identifier des leviers possibles à utiliser pour mettre en œuvre la transition dans ses activités professionnelles et proposer des pistes d'actions concrètes.
- S'outiller pour rendre ses partenaires acteurs des propositions.
- Collaborer et construire des dispositifs efficaces qui mettent en œuvre la transition écologique.
- Organiser un atelier qui expérimente son projet et laisser le groupe en discerner les objectifs.
- Participer à un atelier et développer une écoute active.
- Échanger et débattre sur les expériences menées, leurs objectifs et les ressources mises en jeux, puis capitaliser les réussites.

44067 : animation socio-culturelle

12523 : développement local

Prérequis: avoir une pratique professionnelle

**Prix employeur : 910€**

**Prix individuel : 190€**

# NOS DÉCHETS SONT DES RESSOURCES

2 jours: 14 heures



Le déchet est un levier intéressant pour s'interroger sur notre modèle de développement actuel. En l'utilisant lors d'animations, on développe non seulement sa propre créativité en employant une ressource étonnante et disponible, mais on met aussi en lumière la problématique des déchets et on incite son public à consommer autrement.

## OBJECTIFS

- Être capable d'intégrer les notions de réemploi, de réutilisation et de tri dans ses ateliers.
- Être en mesure d'utiliser des matériaux récupérés.
- Être capable d'animer en prenant en compte son environnement et de construire avec son territoire, son public et les ressources disponibles.
- Être à même d'utiliser et de compléter une base de données de réutilisation de déchets.

## PROGRAMME

- Vivre une immersion dans des projets territoriaux d'économie circulaire pour en comprendre les enjeux.
- Coopérer à la création d'une carte mentale afin de s'approprier des notions de déchets et d'économie circulaire.
- Appliquer une méthode créative pour découvrir la richesse d'un matériau et expérimenter individuellement sur d'autres matériaux.
- Apprécier collectivement les expériences faites avec les matériaux et les décliner selon les publics.
- Collaborer en petit groupe à la préparation d'un atelier exploitant une ressource spécifique.
- Récolter les différentes expériences, les différencier, les organiser.
- Utiliser la base de données et proposer des améliorations.

44067 : animation socio-culturelle

Aucun prérequis

**Prix employeur : 910€**

**Prix individuel : 190€**

# LES ARTS VISUELS, SUPPORT À LA MÉDIATION

2 jours: 14 heures



L'art est un excellent support pour appréhender autrement la réalité et se déplacer dans le monde. Il permet au travers de jeux sensibles de travailler la confiance en soi et, en engageant particulièrement le regard et l'attention, il nous offre la possibilité de réenchanter notre quotidien. L'art nous aide à grandir individuellement et il œuvre collectivement à la cohésion sociale.

## OBJECTIFS

- Avoir la capacité de développer sa créativité et son imaginaire.
- Être en mesure de se servir d'outils pour intégrer les arts visuels à sa pratique professionnelle.
- Être capable de mettre en place des ateliers ou des projets adaptés prenant en compte les contextes particuliers.

## PROGRAMME

- Vivre une expérience sensible initiale commune de référence.
- Utiliser des dispositifs pédagogiques permettant d'ouvrir l'imaginaire, de susciter des questions et de mettre en éveil les sens.
- Établir des définitions des arts-visuels et interroger le concept de résonance.
- Expérimenter des outils.
- Inventorier d'autres outils et déterminer des usages en fonction des besoins des stagiaires.
- Construire en groupe une séance d'animation autour d'une pratique spécifique en prenant en compte le contexte, en précisant les objectifs de l'animation.
- Réaliser son animations et suivre celles des autres stagiaires.
- Évaluer les productions et les expériences réalisées.

44067 : animation socio-culturelle

Aucun prérequis

**Prix employeur : 910€**

**Prix individuel : 190€**

# LE TRAVAIL DE L'ARGILE

3 jours: 21 heures



La terre rappelle nos gestes primordiaux et développe notre aptitude à être à l'écoute de nos sens. Cette découverte de la matière nous conduit à explorer et expérimenter des techniques de mise en œuvre de l'argile crue.

## OBJECTIFS

- Être en mesure d'utiliser la terre et ses potentialités.
- Être capable d'utiliser la terre comme support créatif.
- Avoir la capacité de travailler l'argile selon différentes techniques.
- Être capable d'animer des ateliers pédagogiques adaptés à ses besoins.
- Pouvoir distinguer les différents savoir-faire et savoir-être en jeu dans la mise en place d'un atelier terre.

## PROGRAMME

- Appréhender les significations symboliques de la terre.
- Expérimenter l'argile avec ses sens : couleurs, textures, états et faire l'expérience d'être présent à la matière.
- Adapter son langage aux différentes sensations.
- Peindre avec de la barbotine, sculpter l'argile, mettre en œuvre l'art de l'assemblage avec la terre.
- Utiliser des images pour produire de nouvelles formes.
- Découvrir la gravure à partir d'argile.
- Manipuler des outils propres au travail de l'argile.
- Distinguer les différentes terres et leur composition.
- Fabriquer un objet en terre : les présupposés de base et la technique du colombin.
- Lister des objectifs, en choisir, et construire un atelier adapté.
- Proposer une séance d'atelier terre et participer aux différents ateliers organisés par les stagiaires en notant pour chaque atelier les savoir-être et savoir-faire en jeu.
- Échanger autour des principaux enjeux de l'utilisation de l'argile avec des publics.

44067 : animation socio-culturelle

Aucun prérequis

**Prix employeur : 1515€**

**Prix individuel : 260€**

# CÉRAMIQUE : LE TRAVAIL DES FORMES

3 jours: 21heures



La métamorphose de la matière à la cuisson fascine : la terre se colore différemment, brille, devient dure comme de la pierre. C'est aussi souvent une surprise, qui nous force à accepter qu'on ne peut pas tout maîtriser et que l'apprentissage est fait d'expérimentations sans cesse renouvelées. Il s'agit lors de cette formation de connaître la terre et ses possibilités, d'assimiler des techniques de base pour pouvoir ensuite s'exprimer en toute liberté.

## OBJECTIFS

- Être capable de situer la céramique dans notre culture.
- Avoir la capacité d'utiliser des techniques de façonnage et de mettre en œuvre l'argile pour la cuire.
- Être en mesure d'utiliser des documents visuels.

## PROGRAMME

- Définir la céramique (matières, usages, mises en œuvre...)
- Aborder l'histoire de la céramique au travers de supports visuels.
- Expérimenter le modelage en fabriquant un objet par évidement dans la masse, avec la technique de la plaque, des bandes, du colombin.
- Savoir intervenir sur les pièces en terre à différentes étapes du séchage.
- Découvrir des supports visuels tirés de livres d'art, d'objets d'art ou d'albums jeunesse et les mettre en lien avec le travail de la terre et les transposer en sculpture céramique.

44067 : animation socio-culturelle  
Avoir une expérience de la céramique.

**Prix employeur : 1515€**

**Prix individuel : 370€**

# CÉRAMIQUE : FAÇONNAGE DE FORMES ET DÉCOR

3 jours: 21heures



La terre, matière la plus commune, est essentielle, symboliquement et matériellement, à l'homme et à la nature. Elle est travaillée lors de cette formation dans ses aspects les plus techniques au travers des questions d'ornement et de cuisson.

## OBJETIFS

- Être capable d'associer différentes techniques de façonnage.
- Avoir la capacité d'encourager le sens créatif chez des apprenants.
- Être capable de mettre œuvre les techniques de décor.
- Être en mesure d'identifier différents modes de cuisson et d'utiliser un four.

## PROGRAMME

- Sélectionner l'argile adaptée.
- Fabriquer un objet en associant différentes techniques, surveiller son raffermissement et apporter des corrections.
- Observer et questionner l'approche du faire ensemble au sein de l'atelier.
- Distinguer des pédagogies spécifiques en fonction des publics et des besoins.
- Rechercher comment vivifier l'enseignement.
- Expérimenter différentes animations de surface : empreintes, estampage, excision et claustra, grattage et gravure, application, nériage.
- Définir les engobes et les émaux et les employer.
- Découvrir les températures adaptées pour le biscuitage et l'émaillage.
- Prendre connaissance de la variété des modes de cuisson.
- Mettre en pratique les connaissances apprises.

44067 : animation socio-culturelle

Avoir déjà une expérience de la céramique ou suivi la formation "le travail des formes"

**Prix employeur : 1515€**

**Prix individuel : 370€**

# FAIRE ŒUVRE DANS L'ESPACE SOCIAL

5 jours: 35 heures



Dans un monde où l'action artistique se redéfinit comme expérience collective, où l'œuvre se conjugue avec l'engagement social, la formation Faire œuvre dans l'espace social propose une exploration au croisement du sensible, du politique et du faire ensemble.

S'appuyant sur les pratiques innovantes de l'arÊTE ou L'art d'Être Tous Ensemble, cette formation intègre des manières de créer et de coopérer qui dépassent l'atelier ou la galerie pour se déployer dans des espaces communs (parc, place, médiathèque, centre social, rue, champs...).

À travers des temps théoriques, des ateliers immersifs, des échanges et des expérimentations partagées, cette formation invite à faire œuvre là où la vie sociale s'invente, à laisser place à l'imprévu, à cultiver l'écoute et la créativité comme instruments d'émancipation collective.

## OBJETIFS

- Être en mesure d'appréhender la ville, les territoires, comme espaces à activer pour faire œuvre.
- Être capable de situer son propos artistique et analyser sa pratique.
- Avoir la capacité d'initier et développer une méthodologie de travail et de recherche artistique

## PROGRAMME

- Identifier et caractériser l'environnement dans lequel l'artiste intervient.
- Comprendre et considérer les publics : Définir les différents types de publics, analyser leur spécificité, leur niveau d'engagement et leur rôle dans le projet artistique.
- Élargir sa connaissance de l'art en commun
- Développer ses capacités d'analyse et son vocabulaire critique au contact d'œuvres.
- Définir ce qu'est « faire œuvre dans l'espace social ».
- S'exprimer, débattre de sa pratique et de celle des pairs.
- Créer un protocole d'expérimentation adapté à une situation concrète.
- Élaborer et mettre en œuvre un processus artistique, puis le tester sur un tiers, l'évaluer et le faire évoluer.
- S'approprier des propositions artistiques mises en œuvre et les intégrer dans une pratique globale.

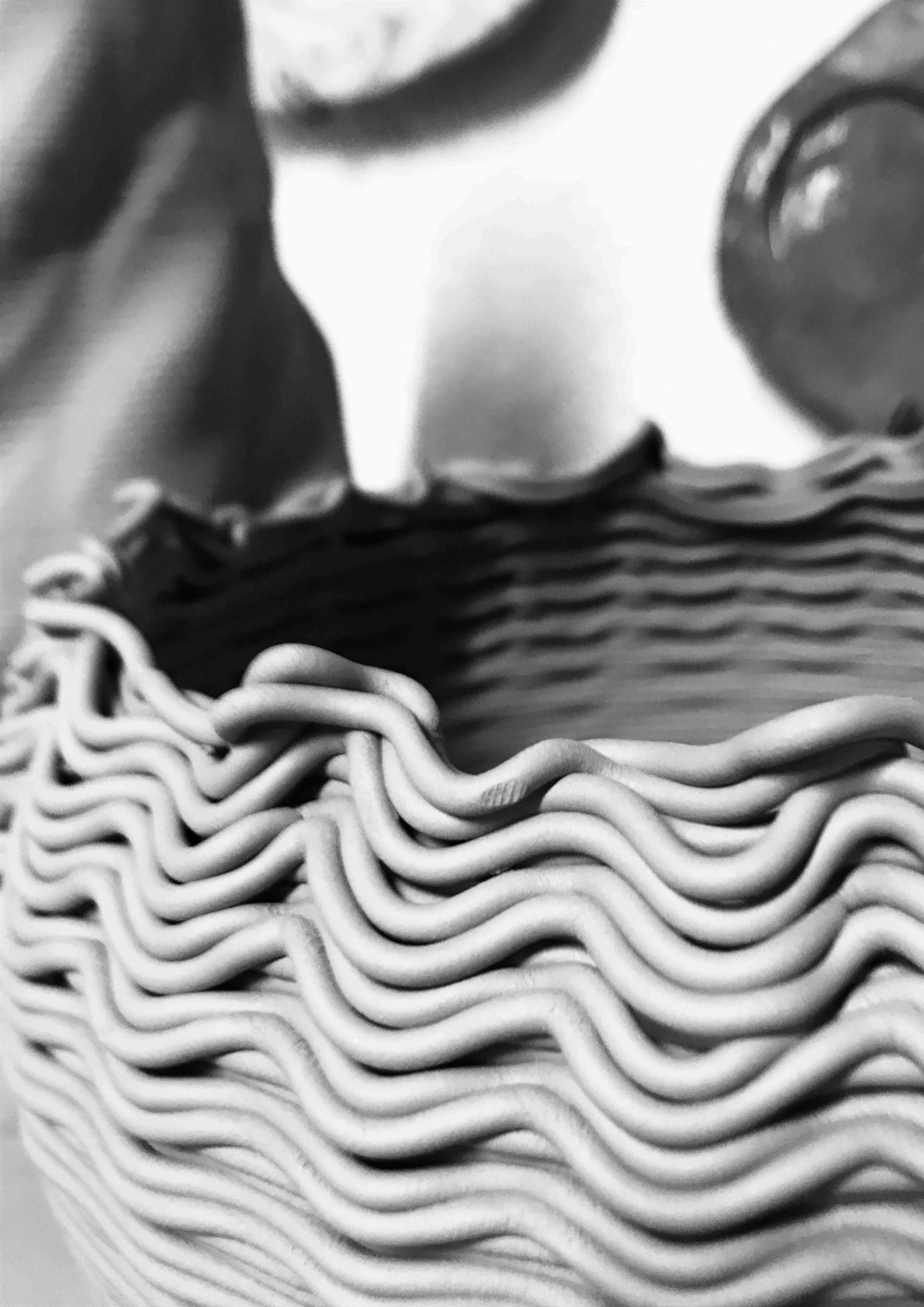
K1206 - Intervention socioculturelle

B1101 - Création en arts plastiques.

Être artiste

**Prix employeur : 2275€**

**Prix individuel : 430€**



# COMMENT VOUS INSCRIRE ?

---

é

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 07 68 05 68 96 afin de poser vos questions sur les formations, ou de réserver une place pour un stage.

---

t

Ensuite, merci de confirmer votre inscription en nous envoyant un bulletin d'inscription par mail ou par courrier.

---

a

ecoledespratiques@gmail.com  
école des pratiques 105 bis rue de Belfort  
25000 Besançon.

---

p

Le bulletin est disponible à la fin de ce catalogue ou téléchargeable sur notre site internet.

---

e

L'inscription sera effective à compter de la réception du bulletin d'inscription complété et après un échange téléphonique qui validera l'adéquation de cette formation avec vos attentes.

---

s

Nous nous réservons le droit d'annuler toute formation deux semaines avant sa date de mise en œuvre si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant pour garantir une dynamique de groupe pertinente.

# ORGANISATION DES FORMATIONS

## La convention de formation

Une convention de formation est établie avec chaque stagiaire ou son employeur. Elle est adressée en deux exemplaires au stagiaire ou à son employeur après validation de l'inscription. Un exemplaire signé doit être retourné avant le début de la formation, accompagné du règlement.

\*nous envoyons un contrat de formation aux particuliers

## La convocation de stage

Une convocation établie au nom du stagiaire est envoyée avant le début du stage au stagiaire ou à son employeur. Elle précise le lieu et les horaires du stage. Elle comporte les objectifs et le programme de formation ainsi que des informations pratiques, la liste des hôtels, le plan d'accès,. Vous y trouverez également une fiche de renseignements diagnostic, permettant d'apprécier les acquis et les besoins des stagiaires. Cette fiche doit nous être retournée avant le début de la formation.

## Le déroulement des stages

Dès le début de la formation, vous êtes accueilli par un formateur. Des changements d'horaires pourront être décidés en accord avec le groupe, pour palier à des contraintes éventuelles de transport, tout en respectant une amplitude horaire de 7 heures.

Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire. Il présente l'organisme de formation ainsi que les conditions d'accueil du stagiaire dans l'écosystème des tiers-lieux. Il apporte des ressources documentaires sur lesquelles le formateur s'est appuyé pour construire sa formation, ainsi qu'une bibliographie et une sitographie. Il contient le règlement intérieur de l'organisme de formation ainsi que les statuts et le règlement intérieur de l'association de l'école des pratiques.

Il est joint, dans ce livret, un formulaire d'amélioration de la formation, une fiche d'évaluation et une fiche réclamation qui permettent à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et ses appréciations en termes de satisfaction du stage. La fiche d'évaluation est à remplir à l'issue de la formation et à remettre aux formateurs. Toutes ces fiches d'évaluations sont ensuite lues par une commission pédagogique et permettent d'améliorer en permanence la qualité de nos stages.

A l'issue de chaque formation, l'école des pratiques délivrera un bilan de formation et une attestation de fin de formation à chaque stagiaire. L'attestation de présence sera envoyée à l'employeur ou à l'OPCO selon les demandes.

## Evaluation

Tout au long de la formation, un dispositif adapté constitué d'exercices ou de mises en situation permet au stagiaire et au formateur d'évaluer le niveau des acquis des participants au regard des objectifs de compétences.

# L'HEBERGEMENT ET LA RESTAURATION

Nous ne prenons pas en charge l'hébergement ni la restauration du matin/soir. Une liste d'hôtels et de restaurants est donnée à titre indicatif dans la convocation, choisis en fonction du barème de remboursement des OPCO.

**LES STAGIAIRES ÉTANT ACCUEILLIS DANS UN TIERS-LIEU QUI PROPOSE UN SERVICE DES RESTAURATION, ILS POURRONT DÉJEUNER SUR PLACE : LE REPAS EST OFFERT PAR LE CAFÉ DES PRATIQUES.**



**CUISINE  
MAISON  
VÉGÉTARIENNE  
SUR PLACE ET  
À EMPORTER  
OÙ VOUS  
VOULEZ !**

# PRIX ET MODALITÉ DE RÉGLEMENT

- Le prix de chaque stage est indiqué sur la présentation de la formation. Il n'est pas assujéti à la TVA et apparaît toutes taxes comprises. Il ne concerne que les coûts pédagogiques. Les frais de restauration (hors déjeuner) et d'hébergement sont à la charge des stagiaires.
- Le règlement du coût de la formation est à effectuer comptant à la réception de la convention ou du contrat de formation. A titre d'exception, le règlement peut être échelonné. Vous pouvez nous en faire la demande. En retour, nous confirmons l'inscription et fournissons la facture mentionnant le règlement facturé.
- Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente ou aux conditions d'échanges contractuelles particulières, éventuellement accordées et figurant sur la facture, pourra entraîner l'application de pénalités de retard de 10% par mois de retard. Ces pénalités sont exigibles dès le lendemain de la date de règlement figurant sur la facture.
- En cas de paiement effectué par un OPCO ou tout autre organisme, il appartient à l'établissement de s'assurer de la bonne fin du règlement.

# L'ANNULATION, LE REMBOURSEMENT

- Nous nous réservons le droit d'annuler tout stage, deux semaines avant la date prévue de mise en œuvre, si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant pour garantir une dynamique de groupe pertinente.
- Les stagiaires inscrits et leur employeur seront informés et les règlements effectués remboursés ou reportés sur une nouvelle inscription.
- En cas d'annulation de stage à notre initiative suite à un cas de force majeure, seule la partie réalisée sera facturée et les règlements excédentaires seront remboursés, à moins que la partie non réalisée de la formation soit reportée à une date ultérieure en accord avec les stagiaires et leurs employeurs.
- En cas d'absence partielle et justifiée d'un stagiaire en cours de formation, seules les heures de présence à la formation seront facturées au titre de formation continue. Nous nous réservons cependant la possibilité de facturer au stagiaire ou à l'employeur, à titre de dédit et hors formation professionnelle, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du code civil, le montant des heures d'absence.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire ou de son employeur à compter de la semaine précédant le stage, nous nous réservons le droit de facturer un montant de 10% à titre de clause de dédit, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du code civil. Dans un tel cas, ces frais feraient l'objet d'une facture spécifique payable par le stagiaire ou l'établissement.

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## **Article 1.**

Le présent règlement intérieur a pour objet, conformément à la loi, de préciser les modalités de fonctionnement des stages, ainsi que les principales règles d'hygiène et de sécurité, les règles applicables en matière de discipline et les modalités de représentation des stagiaires.

## **Articles 2 horaires des stages**

L'horaire du début du premier jour de stage est précisé sur la convocation envoyée aux stagiaires. Des changements d'horaires pourront être décidés au sein du groupe, pour pallier des contraintes éventuelles de transport, en respectant une amplitude horaire de 7 heures.

Chacun doit se conformer aux horaires définis. Des feuilles de présences sont émargées par les stagiaires par demi-journées (avec indication des horaires de chaque demi-journée).

Les cas individuels d'horaires de transports impératifs qui obligerait les stagiaires à arriver plus tard ou à partir plus tôt le premier jour doivent être signalés avant le début de la formation par mail ou téléphone auprès de l'école de pratiques. Cette information sera indiquée sur l'attestation de présence.

## **Article 3 Absence**

Le formateur inscrira toute absence sur l'attestation de présence et la signalera à l'employeur.

## **Article 4 Hygiène et sécurité**

Le formateur signalera au responsable de l'école des pratiques tout accident corporel.

L'accident survenu pendant que le stagiaire se trouve dans les locaux de l'école des pratiques ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fera l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de son assurance la MAIF.

Conformément aux articles R.4227-28 et suivants du code du Travail, les consignes d'incendie, et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les stagiaires pendant qu'ils se trouvent sur le lieu de formation.

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans les locaux où la formation est dispensée, doivent être respectées. Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

### **Article 5 Tenue et comportement**

Chacun doit adopter, dans le déroulement d'un stage, une tenue correcte et un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-vivre en collectivité et le bon déroulement des formations.

### **Article 6 Matériel**

L'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est réservé à l'activité de formation. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation et en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

## **Article 7**

Dans le cas où l'agissement d'un stagiaire serait susceptible d'entraîner une sanction ou une exclusion d'un stage, ces sanctions pourraient être prononcées selon la procédure prévue par les articles R 6352-3 à R-6352-8 du Code du Travail, qui définissent les modalités ci-après : définition d'une sanction ; interdiction d'amende ou autres sanctions pécuniaires ; convocation et information préalable au stagiaire ; entretien avec le stagiaire assisté par la personne de son choix (stagiaire ou salarié de l'organisme de formation) ; décision écrite et motivée notifiée au stagiaire ; ; information si besoin de l'employeur et de l'OPCO concerné.

Échelle des sanctions : tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes : avertissement, blâme ou exclusion temporaire ou définitive, écrit et remis en main propre contre décharge ou adressé par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception.

## **Article 8**

Ce règlement intérieur entre en vigueur le 4 janvier 2021.

# **POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

L'association de l'école des pratiques, dont le siège social se situe au 105 bis rue de Belfort à Besançon, est le propriétaire et responsable du traitement des données à caractère personnel que vous nous communiquez en tant que stagiaire ou contact.

Cette note d'information a pour motif de vous vous expliquer comment nous collectons, utilisons et communiquons les informations que vous nous fournissez via les documents que vous nous transmettez par courrier postal, courriel ou via notre site internet ou nos réseaux sociaux.

Nous prenons les dispositions nécessaires afin d'assurer un niveau de sécurité de vos données personnelles, en lien et conformité avec la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Information et Liberté », le décret 2018-687 du 1er août 2018 et la nouvelle réglementation européenne, le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016-79 du 27 avril 2016.

## **Quelles données personnelles collectons-nous ?**

Nous collectons vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, profession et éventuellement employeur et toutes les informations qualitatives que vous aurez souhaité nous transmettre.

Nous collectons ces données lorsque vous nous contactez pour des informations sur les formations, lorsque vous demandez un devis, que vous vous inscrivez sur des formations, lorsque vous ou votre employeur échangez à un entretien téléphonique préalable à la formation, que vous remplissez une fiche diagnostic, d'évaluation ou répondez à des sondages ou enquêtes.

## **Pourquoi recueillir des données personnelles ?**

Nous utilisons vos données personnelles soit dans le cadre de l'exécution du contrat qui nous lie, soit pour un ou plusieurs objectifs suivants :

- Pour gérer votre formation : convention/contrat de formation, convocation, facturation, comptabilité, suivi du stage, établissement du bilan pédagogique et financier, gestion des réclamations, impayés, contentieux.
- Pour être en mesure de rééditer des documents, ou établir des attestations, afin de répondre à la demande d'anciens stagiaires.
- Pour l'amélioration des formations et des services lorsque vous complétez les fiches d'évaluation ou participez à des sondages, enquête, ou lorsque vous faites une réclamation.
- Pour l'élaboration de statistiques relatives aux formations.
- Pour l'envoi d'informations ou de newsletters sur nos formations ou nos services et leur évolution, sur notre actualité, ou l'actualité professionnelle. Vous pouvez choisir de vous désabonner de l'envoi de ces informations en nous adressant un courriel à [ecoledespratiques@gmail.com](mailto:ecoledespratiques@gmail.com).

## **Où sont stockées vos données personnelles ?**

Vos données personnelles sont stockées dans nos bases de données ou dans celles de nos prestataires de service, situées dans l'Union européenne.

Nous attachons une importance à la sécurité de vos données, nous mettons en œuvre les mesures appropriées pour empêcher dans la mesure du possible leur altération, leur perte ou l'accès non autorisée à celles-ci.

## **Qui sont les destinataires de vos données personnelles ?**

Les destinataires sont :

- l'école des pratiques
- les prestataires de service avec lesquels nous travaillons pour la gestion de vos dossiers (comptabilité, suivi administratif des dossiers, satisfaction client, campagne de communication, publicité...) uniquement dans le cadre des finalités mentionnées précédemment. Nous exigeons de nos prestataires qu'ils utilisent vos données personnelles uniquement pour gérer les services que nous leur demandons. Nous demandons également à ces prestataires de toujours agir en conformité avec les lois applicables en matière de protection de données personnelles et d'accorder une attention particulière à la confidentialité et à la sécurité de ces données.

Vos données personnelles pourront être communiquées en application d'une loi, d'un règlement, d'une décision, d'une autorité réglementaire ou judiciaire.

En aucun cas vos données personnelles ne seront et ne pourront être cédées à un tiers.

## **Quels sont vos droit concernant vos données personnelles ?**

- Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et un droit à la portabilité de vos données.
- Vous disposez d'un droit d'opposition pour motif légitime au traitement de vos données personnelles ainsi qu'un droit d'opposition au traitement de vos données à des fins de prospection.
- Vous pouvez exercer ces droits dans la limite du respect des obligations légales de conservation qui vous incombent.
- Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL
- Vous pouvez exercer ces droits en nous adressant votre demande

Par courrier postal : école de pratiques 105 bis rue de Belfort 25000 Besançon

Ou par courriel : [ecoledespratiques@gmail.com](mailto:ecoledespratiques@gmail.com)

Toute demande par courrier postal ou courriel devra être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle devra parvenir la réponse. Une réponse vous sera adressée dans un délais d'un à trois mois suivant la réception de la demande. Votre demande sera étudiée au regard des obligations de conservation légales qui nous incombent.

## **Quelle est la durée de conservation de vos données personnelles ?**

Vos données personnelles sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Ainsi vos données sont conservées pendant la durée de notre relation contractuelle. Elles sont ensuite conservées en archivage pour tout usage afin de remplir nos obligations de conservations légales, comptables, fiscales et dans l'objectif de nous permettre de rééditer des documents pendant quarante ans, comme par exemple des attestations de présence à des formations.

Les données personnelles des personnes avec qui nous n'avons pas établi de relation contractuelle sont conservées pendant deux ans.

# \*CALCUL DE LA SATISFACTION

Afin d'évaluer la satisfaction de nos stagiaires, nous leur demandons de remplir une fiche en fin de formation. Le taux de satisfaction est calculé sur la base de la satisfaction ou non des stagiaires sur quatre de ces critères :

- la nature des sujets traités ;
- la possibilité d'approfondir ces sujets ;
- la communication avec les intervenants ;
- les conditions matérielles du stage.

Le taux de satisfaction correspond au nombre de stagiaires satisfaits sur ces quatre critères rapporté au nombre total de stagiaires.

En 2025

**100% des stagiaires satisfaits**

**100% des stagiaires sont allés jusqu'au bout de la formation**

TÉMOIGNAGE

“Je me sens reboosté et nourri de l'expérience”

Développement de projet à l'échelle locale

2025

TÉMOIGNAGE

“Gros chantier qui m'a apporté une clarté salvatrice”

Développement de projet à l'échelle locale

2025

TÉMOIGNAGE

“Le travail en groupe était un vrai atout”

Développement de projet à l'échelle locale

2025







# LE CALENDRIER DES FORMATIONS

## **Intégrer la transition écologique dans sa pratique professionnelle**

20 et 21 juillet 2026

3 et 4 mai 2027

(max 10 personnes)

## **Nos déchets sont des ressources**

20 et 21 avril 2026

1er et 2 février 2027

26 et 27 avril 2027

(max 10 personnes)

## **Les arts visuels, support à la médiation**

4 et 5 juin 2026

16 et 17 novembre 2026

22 et 23 février 2027

31 mai et 1e juin 2027

(max 10 personnes)

## **Faire œuvre dans l'espace social**

Du 6 au 10 juillet 2026

Du 23 au 27 novembre 2026

Du 22 au 26 mars 2027

Du 27 septembre au 1er octobre 2027

(max 7 personnes)

## **Le travail de l'argile**

29, 30 juin et 1er juillet 2026

28, 29 et 30 juin 2027

(max 10 personnes)

## **Céramique : le travail des formes**

2, 3 et 6 juillet 2026

5, 6 et 7 juillet 2027

(max 10 personnes)

## **Céramique : façonnage de formes et décor**

7, 8 et 9 juillet 2026

19, 20 et 21 juillet 2027

(max 10 personnes)

## **Développement de projet à l'échelle locale (5 jours)**

Du 5 au 9 octobre 2026

Du 22 au 26 novembre 2027

(max 5 personnes)

## **Développement de projet à l'échelle locale (9 jours)**

9 jours, en fonction de  
vos besoins.

(max 2 personnes)



# LE BULLETIN D'INSCRIPTION

**Comment vous inscrire à un stage ?** Complétez ce bulletin photocopiable et envoyez-le à l'adresse ci-contre ou par mail. Vous pouvez également vous rendre sur notre site internet et vous laissez guider. Avant d'envoyer votre bulletin, vous pouvez réserver votre place par téléphone.

## ADRESSE DE RETOUR



### **l'école des pratiques**

105 bis rue de belfort,  
25000 Besançon

Téléphone : 07 68 05 68 96

Mail : ecoledespratiques@gmail.com

Site internet : ecoledespratiques.org

## LE/LA STAGIAIRE

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Téléphone :** .....

**Expérience :**  
.....

- Souhaite être contacté-e par notre référente handicap Agnès Aumonier (merci de cocher la case)**

## VOTRE STRUCTURE (Si besoin)

- Structure :** .....  Public  Privé  
**Adresse :** .....  
**Téléphone :** ..... **Mail :** .....

**ADRESSE DE FACTURATION si différente**

- Structure :** .....  Public  Privé  
**Adresse :** .....  
**Téléphone :** ..... **Mail :** .....

## LA FORMATION

**S'inscrit à la formation :** .....  
**qui se déroulera du :** ..... **au :** ..... **et du :** ..... **au :** .....

- Souhaite être contacté par le formateur dans le cadre de la formation "développement de projet à l'échelle locale" afin de fixer les dates.**  
 **Souhaite être contacté pour une demande particulière.**

Fait à .....

Le : .....

Signature de l'intéressé-e





# **l'école des pratiques**

105 bis rue de Belfort, Besançon

+33 7 68 05 68 96

[ecoledespratiques.org/](http://ecoledespratiques.org/)

[ecoledespratiques@gmail.com](mailto:ecoledespratiques@gmail.com)

